Clou Podotactile À Frapper Aluneo

Référence : 3280919

DESCRIPTION :

En **Aluminium**. **À sceller**.

Le **clou podotactile ALUNEO** est conçu en aluminium et offre une **bonne résistance à la corrosion**.

La pose de ce clou est facilitée par l'**absence de scellement chimique**. Un simple maillet suffit après perçage du support.

Conforme à la norme NF P 98-351. A l'unité ou par lot de 250 pièces.

INFORMATION PRODUIT

Clou Podotactile à Frapper ALUNEO

Utilisez nos clous podotactiles afin de **créer des bandes d'éveil à la vigilance** et d'**assurer la sécurité des passants**, **notamment des personnes malvoyantes**.

Grâce à leur dimension ils sont **détectables facilement** aussi bien par les personnes en fauteuil qu'utilisant une canne blanche. Vous pouvez ainsi **prévenir efficacement de la présence d'un obstacle**, qu'il s'agisse d'un escalier, d'un passage piéton ou encore de la bordure du quai dans une gare.

Forte résistance à la corrosion grâce à l'aluminium qui les compose. Très élégants et modernes, ces clous peuvent être **utilisés aussi bien en intérieur qu'en extérieur**. Leur aspect rainuré permet d'assurer un effet antidérapant. De plus, ils se montrent très solides et **supportent un passage intensif**.

Installation simple avec l'utilisation d'un **simple maillet** après le perçage du support. Pour plus de facilité, nous vous recommandons d'**utiliser nos gabarits de poses** afin de percer tous les trous nécessaires pour ensuite y **installer les clous au maillet.** La mise en place de vos bandes d'éveil à la vigilance sera donc **facile et rapide**.

Deux longueurs de tiges sont disponibles : courte et standard. **La tige courte est idéale pour une installation dans les supports de type parquet, carrelage ou plancher chauffant**.

Ils vous sont proposés sous **deux conditionnements** : **à l'unité** ou par **lot de 250 pièces**. Pour créer un mètre linéaire de BEV, vous nécessiterez environ 150 clous.

Caractéristiques

- **Matière** : Aluminium
- **Hauteur** : 5 mm
- **Nombre de stries** : 9
- **Tige** : ø7,85 mm
- **ø moletage** : 8,3 mm
- **Longueur tige :**
  - **Standard** : 17,5 mm
  - **Courte** : 10 mm
- **Usage** :
  - Intérieur
  - Extérieur
- **Conformité** : Norme NF P 98-351
- **Conditionnement** :
  - 1 unité
  - 250 unités

Conseils de pose

- Positionnez votre gabarit sur le sol
Pas de freinage : Positionnez le gabarit à 50 cm de distance de la 1ere marche (possibilité de réduire à la largeur du giron de la marche max 28), du quai ou de la chaussée.
- Percez 3 trous dans les angles du gabarit ? 10 et placez les pions de positionnement dans ces trous afin de stabiliser le gabarit
- Percez* tous les trous au diamètre pré-définit, profondeur 20mm (tige standard), 15mm (tige courte), 45mm (tige longue spéciale enrobé)
- Retirez les pions de positionnement
- Enfoncez chaque clou au maillet anti-rebond (matériau souple)
(la tête du clou doit bien être plaquée sur le sol)

ATTENTION :
* Valider le diamètre de perçage au préalable (selon la nature du support)
(ex: si le support est tendre, commencez à percer au diamètre 8 mm, puis monter progressivement jusqu'à avoir la bonne interférence. Maximum diamètre 10mm)
* Utiliser impérativement le foret adapté au support

* bien utiliser un MAILLET non métallique pour la pose, à savoir un maillet en résine ou en plastique pour éviter que le maillet ne détériore les clous en les frappant.

INFORMATION

- **Laissez un espace de 50 cm** (+ ou - 2 cm) entre l'obstacle à signaler, comme une première marche d'escalier, l'emplacement d'une traversée piétonne ou le vide du quai, et la bande podotactile. Cet espace est un "pas de freinage" permettant à l'utilisateur de s'arrêter s'il le souhaite.
- La bande **doit être parallèle à la bordure des trottoirs**, pour les passages piéton et les quais, **ou à la descente des escaliers**.
- La **largeur standard réglementaire de la bande podotactile est de 58,75 cm**, exception faite des quais de transports en commun et des îlots-refuges ou la largeur est réduite à 40 cm.
- La **largeur d'une bande podotactile en haut d'une volée d'escaliers peut exceptionnellement être de 40 cm** et est tolérée dans les Installations Ouvertes au Public ou dans les Établissements Recevant du Public.
- **Contrastez la bande de plots par rapport à son support** ou au sol.

Découvrez comment posez vos clous podotactiles avec notre vidéo

Ce que dit la loi *Annexe 7 de l'Arrêté du 8 Décembre 2014 et de l'Arrêté du 20 Avril 2017*

"Une bande d'éveil à la vigilance a pour objectif d'éveiller la vigilance des personnes présentant une déficience visuelle par détection tactile et visuelle.

Elles peuvent être installées dans les parties extérieures des établissements recevant du public et dans les installations ouvertes au public.

Une bande d'éveil à la vigilance présente les caractéristiques suivantes :

- *Elle est constitué de plots régulièrement espacés ;*
- *Sa largeur est suffisante pour être détectée à la canne blanche et pour ne pas être enjambée par le piéton ;*
- *Elle est visuellement contrasté par rapport à son environnement immédiat ;*
- *Elle est non-glissante ;*
- *Elle ne présente pas de gêne pour les personnes présentant des difficultés pour se déplacer ;*
- *Elle est placée à une distance de la zone de danger correspondant au pas de freinage."*

Tableau des déclinaisons possibles

Réf. 3280919 Taille - Courte, Conditionnement - 1 unité

Réf. 3280920 Taille - Standard, Conditionnement - 1 unité

Réf. 3280247 Taille - Courte, Conditionnement - 250 unités

Réf. 3280246 Taille - Standard, Conditionnement - 250 unités